

L'industrie de la pêche de Terre-Neuve, que dis-je, de l'Est du Canada, fait face à une crise très grave. Hier, nous avons eu la chance d'entendre un représentant de la Frozen Fish Trades Association, de Terre-Neuve, qui témoignait devant le comité permanent des pêches et a présenté un rapport alarmant et terrifiant, surtout pour ceux d'entre nous qui comprennent l'importance de l'industrie de la pêche pour cette région du Canada. De fait, l'industrie de la pêche est gravement menacée d'épuisement complet, de sorte qu'il deviendra peu rentable et impraticable de s'y adonner.

Alors même que le ministère actuel est dirigé par un ministre à plein temps, il s'est commis nombre d'erreurs dont les pêcheurs de l'Est subissent les conséquences; je me demande donc quelle sera la situation lorsque les questions touchant l'industrie de la pêche relèveront simplement d'un sous-ministre adjoint, qui devra en même temps s'acquitter d'autres obligations. Je crains que cette industrie ne soit reléguée au second plan et qu'avant longtemps elle puisse difficilement se faire entendre au sein du gouvernement.

C'est pourquoi j'appuie l'amendement proposé par mon collègue. Je le répète, l'industrie de la pêche importe au Canada, notamment à l'Est, et nous souhaitons vivement qu'on désigne un sous-ministre pour s'occuper des pêches.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, comme le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a signalé, nous appuyons l'essentiel de l'amendement et, à vrai dire, avons essayé de faire valoir précisément ce point, hier soir, à l'étape de l'étude en comité. Il faudrait comprendre que pour les députés que les pêches intéressent, l'accent à y mettre importe autant que celui que réclament pour la culture du grain des députés des Prairies, et que les intérêts de cette industrie doivent faire l'objet d'autant de considération et de réflexion lorsqu'on légifère.

● (3.40 p.m.)

Nous allons affecter au nouveau poste de ministre de l'Environnement le ministre actuel des Pêches et des Forêts (M. Davis). En examinant l'effet de cette mutation, personne d'entre nous ne peut s'empêcher de considérer la façon d'agir du titulaire actuel du poste de ministre des Pêches et des Forêts. Pour ma part, et comme bien des pêcheurs, je doute beaucoup que le ministre s'intéresse vraiment aux pêches. Nous doutons fort de ses capacités parce qu'il a certaines déficiences qui l'empêchent de s'attaquer aux problèmes que posent les pêches à mesure qu'ils surgissent. L'expérience que nous avons acquise depuis qu'il occupe ce poste nous porte à douter dans les années à venir surtout si l'on songe que cette obligation spéciale passera au second plan après ses autres obligations comme ministre de l'Environnement.

Le ministre a donné l'impression d'avoir une bonne dose d'arrogance d'après son attitude. Il a tendance à se comporter en dictateur plutôt qu'en démocrate dans sa position. Il tend à faire croire qu'il se soucie peu des répercussions de la politique qu'il préconise pour les pêcheurs et les localités. Il a tenté de substituer aux actes la propagande et les communiqués à la presse.

Le *Daily News* de Prince Rupert du 17 mai reproduit des extraits d'une lettre envoyée par le ministre à l'évêque du diocèse de Caledonian, le Révérend Hambidge de Prince Rupert, qui lui avait écrit pour manifester ses inquiétudes au sujet d'un programme instauré par son ministère à Prince Rupert, ainsi que dans un certain nombre de petites localités du voisinage, et qui s'intitule en bref «programme de restriction des permis de pêche au saumon». Dans sa lettre, le Révérend Hambidge prétendait que les projets du ministre en vue du remaniement de l'industrie de la pêche ruinerait le petit pêcheur et profiteraient aux grosses entreprises. Il ne faut pas oublier que le Révérend Hambidge, en formulant ses observations, songeait à ceux qui consacrent leur existence à l'industrie de la pêche grâce à laquelle ils peuvent pourvoir aux besoins de leur famille. Voici un passage de la réponse du ministre reproduit dans cet article:

Apparemment, bien des aspects de cette affaire vous échappent.

Plus loin, il déclarait, selon l'article:

Telle quelle, votre lettre renferme tant d'inexactitudes que je suis tenté de n'en tenir aucun compte. Je ne puis le faire car elle condamne plusieurs mensonges.

Le ministre a entrepris ensuite avec assez d'arrogance de sermonner l'évêque sur le contenu de sa lettre. L'évêque ne faisait qu'exprimer l'inquiétude des pêcheurs à propos des répercussions d'un programme de restriction des permis. S'il s'agissait d'un cas isolé, on pourrait peut-être le passer sous silence. On pourrait croire que sous l'impulsion du moment et par dépit, l'évêque avait rédigé la lettre à la hâte, sans réfléchir. Mais ce n'est pas la seule qu'ait reçue le ministre.

Le 7 avril, la Prince Rupert Fishermen's Co-Operative Association écrivait au ministre une lettre de deux pages et demie le suppliant d'amorcer ce qu'elle a appelé une étude sociologique qui viendrait compléter les études économiques effectuées par le professeur Sinclair il y a quelques années sur un programme de restriction des permis. Cette lettre se plaignait du programme de restriction des permis, sa mise en application et des conséquences d'un tel programme.

Dans sa réponse du 27 avril à la Prince Rupert Fishermen's Co-Operative Association le ministre encore une fois a relevé des citations hors de contexte et propres à dénaturer le point de vue d'ensemble, et a dit que la Fishermen's Co-Operative Association, en protestant, essayait simplement d'intéresser le ministre aux griefs des pêcheurs concernant le programme de restriction des permis. Le ministre a répondu qu'il croyait dans des mesures de planification pour l'avenir et que l'association n'y croyait pas. C'est le comble de l'arrogance. C'est beaucoup de présomption de la part du ministre. C'est la preuve qu'il ne sait rien du progrès réalisé par ce mouvement coopératif de pêcheurs, surtout dans la région de Prince Rupert. C'est le genre d'attitude que les ingénieurs adoptent à l'égard d'un problème précis, sans se soucier des efforts de coopération que réalisent ces associations en matière de planification pour les générations futures et l'humanité tout entière.